



Section Sportive Scolaire  
**FOOTBALL Mixte**  
6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup>  
(3<sup>ème</sup> rentrée 2024)



**Dossier de candidature**  
**Année scolaire 2023-2024**

Études Football Études Football



Études Football Études Football

## **Informations**

### **1. Les objectifs :**

- *Contribuer à la réussite des élèves.*
- *Proposer un parcours scolaire aménagé, source de motivation et d'épanouissement.*
- *Favoriser l'émergence d'un équilibre de vie positif entre travail scolaire et pratique physique.*
- *Personnaliser et opérationnaliser les parcours éducatifs Avenir, Citoyen et Santé.*
- *Développer l'autonomie et la prise d'initiative.*

### **2. Dossier de candidature :**

Tout élève, garçon ou fille, licencié ou non, intéressé par la Section Sportive Scolaire FOOTBALL mixte adressera au Principal du collège au plus tard pour le :

**JEUDI 16 MARS 2023**

- Le dossier de candidature ci-joint dûment complété.  
(Ce dossier sera impérativement signé par un des parents ou le responsable légal)
- Une photocopie des bulletins scolaires du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> trimestre ou 1<sup>er</sup> semestre pour les élèves de collège / La fiche bilan scolaire pour les élèves de CM2.
- 1 photo d'identité récente.
- 1 enveloppe timbrée au tarif rapide, libellée à l'adresse des parents.

### **3. Tests de sélection :**

**6èmes / 5èmes / 4èmes à la rentrée 2023 :**

**Vendredi 5 mai 2023 : 14h - 17h**  
**(Stade des Voves - Beaumont sur Sarthe)**

### **4. Admission :**

- 1- A l'issue des résultats des tests sportifs et de l'étude du dossier scolaire, une commission délibérative établit la liste définitive des candidats admis.
- 2- Cette liste de candidats admis est transmise à la direction académique pour validation.
- 3- Les résultats seront ensuite communiqués aux familles courant juin 2023.
- 4- Les parents pourront se présenter au secrétariat du collège pour procéder à l'inscription définitive de leur enfant au collège Le Joncheray.

**☞ IMPORTANT : Les élèves scolarisés hors secteur du collège de Beaumont Sur Sarthe doivent effectuer une demande de dérogation auprès de la Direction Académique de la Sarthe.**

### **5. Réunion d'information des candidats :**

Elle aura lieu le **Jeudi 16 mars 2023 à 18h30**  
au Collège Le Joncheray de Beaumont sur Sarthe.

# Collège Le Joncheray

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL Mixte 6<sup>e</sup>- 5<sup>e</sup>- 4<sup>e</sup> - (3<sup>e</sup>)

## Dossier de candidature

NOM : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Ecole ou Établissement fréquenté en 2022-2023 : .....

Classe : ..... Classe envisagée en 2023-2024 : .....

LV1 : ..... LV2 : .....

### **Renseignements sportifs :**

Licencié au club (**Sarthe obligatoire**) de : .....

N° de licence : .....

Poste occupé : .....

Si non licencié → Certificat médical obligatoire

\*\*\*\*\*

Je soussigné Mme, M. ....

**DEMANDE L'INSCRIPTION DE MON ENFANT** .....

**aux tests sportifs de sélection**

en vue de son admission au sein de la **SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL**  
**(après l'étude du dossier scolaire).**

Fait à ....., le .....

*Signature des parents*